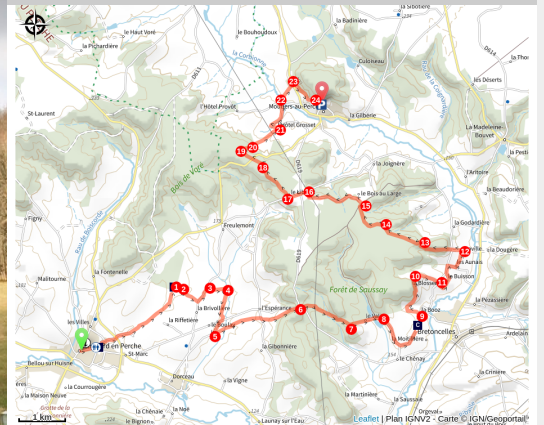


De Rémalard à Moutiers-au-Perche (TCP)

Communauté de Communes Cœur du Perche - Rémalard



Sur les hauteurs de Bretoncelles (Didier Orsal)



Cette randonnée est la deuxième étape du Tour des Collines du Perche, circuit de 220km proposé en huit jours.

*Au cours de cette étape, le randonneur quittera progressivement **la vallée de l'Huisne** pour entrer dans le domaine de la forêt et de ses contreforts, en ressortir près de Bretoncelles et y pénétrer à nouveau avant d'atteindre le village typiquement percheron de **Moutiers-au-Perche**, niché dans **la vallée de la Corbionne**.*

A découvrir sur le chemin :

A Rémalard, **l'église Saint Germain l'Auxerrois** présente une abside et un porche romans.

A quelques kilomètres, **le château de Voré** fut acquis par le philosophe Helvétius en 1743.

Un peu plus loin, on aperçoit **la tour-donjon de Beaugard** construite sur le lieu de l'une des quatre tours de surveillance de Guillaume le Conquérant pendant le siège de Rémalard en 1077.

En lisière de la forêt de Saussay, **la Butte du Château** est une ancienne motte médiévale.

Au lieu-dit Le Libérot, on traverse **l'ancienne Route Royale Paris-LeMans** qui, selon la tradition orale aurait été le «chemin montant, sablonneux, malaisé» du «Coche et la Mouche» de La Fontaine.

A Moutiers, **l'église Notre-Dame du Mont Harou**, d'origine romane, édifice remarquable.

Egalement **quelques vestiges de l'antique abbaye Saint Laumer** sur les bords de la Corbionne (première édification en 575).

Infos pratiques

Pratique : En itinérance

Durée : 7 h 15

Longueur : 24.0 km

Dénivelé positif : 353 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Forêt, Histoire et patrimoine, Panorama et paysages, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Rémalard

Arrivée : Moutiers-au-Perche

Balisage : 🌀 Entre 33 et 50% 🚩 TCP

Communes : 1. Rémalard

2. Dorceau

3. Bretoncelles

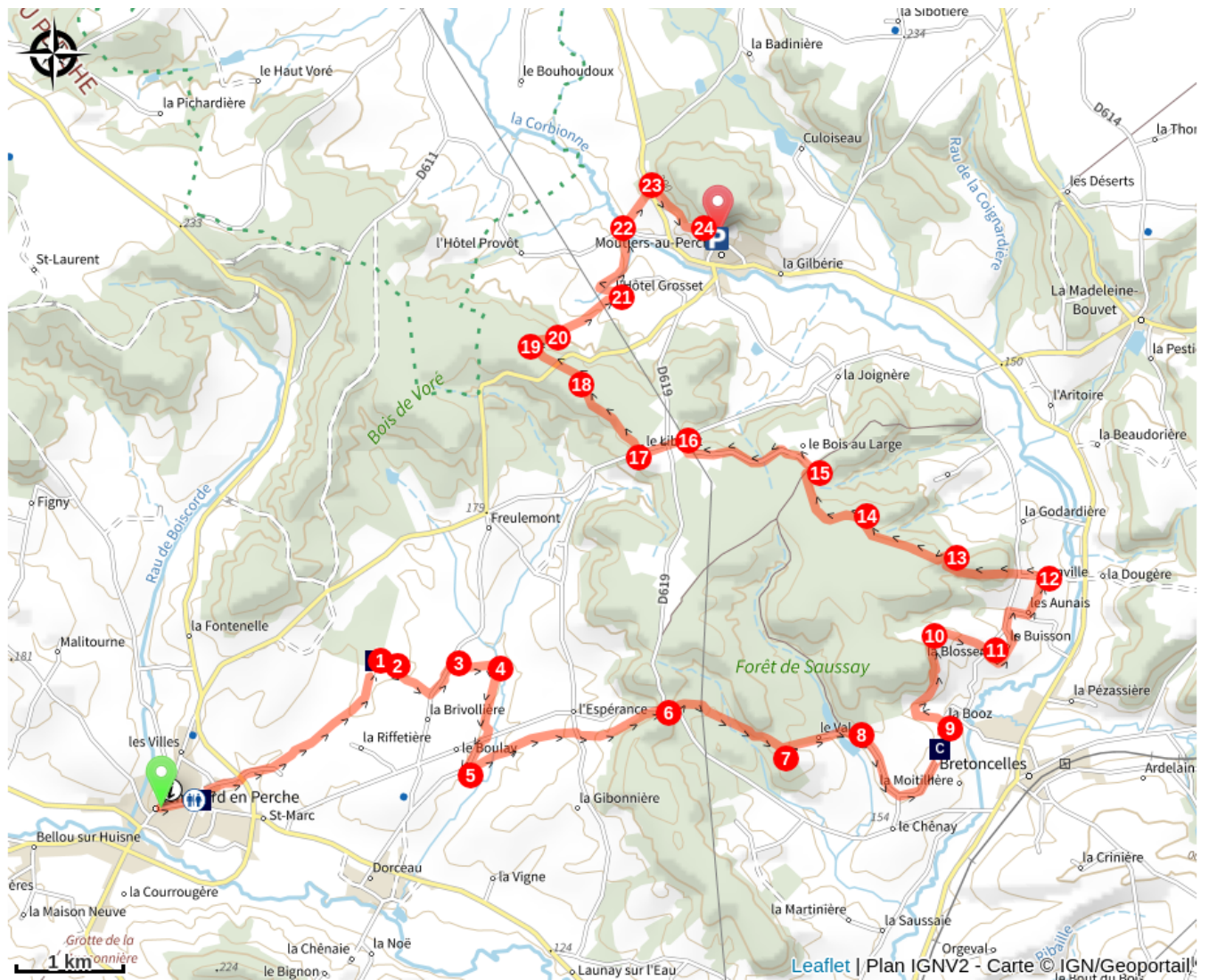
4. La Madeleine-Bouvet

5. Moutiers-au-Perche

1. A Rémalard, de **l'Eglise Saint Germain**, prendre la petite route goudronnée en direction du cimetière. Le dépasser, au Stop, traverser la déviation de Rémalard et poursuivre jusqu'à la Bretonnerie. En arrivant à la ferme, suivre tout droit le chemin de terre qui longe l'arrière des bâtiments. Après 1,5km tout droit entre prés et champs, derrière **le château de Voré**, le chemin devient tortueux mais évident.
2. Le suivre jusqu'à l'entrée des Aubées, puis prendre à Droite (D) le chemin goudronné qui mène en 500m à une petite route goudronnée
3. A la route, à Gauche (G) sur 350m, puis premier chemin empierré à D.
4. A 500m, à un carrefour en "T", à D par un chemin de terre qui devient goudronné **au Perrier**. Au bout de 750m, le chemin aboutit à la D38. Prendre à A D sur 20m et aussitôt petite route à G.
5. Au premier carrefour, à 300m, à G direction Beauregard, et 30m plus loin, dans le virage, prendre le chemin de terre en face. 1km plus loin, traverser un chemin goudronné puis un chemin de terre sur 300m, et au bout de 500m, arriver à la D38 à nouveau. **Attention au passage.**
6. 130m plus loin, pénétrer dans les bois de Saussay, à G, en ouvrant la barrière. *La refermer soigneusement.* **A partir de ce point, le chemin est balisé VTT en Rouge** jusqu'à proximité de Moutiers.
7. Suivre le chemin évident (boueux par endroits) sur 1,25km jusqu'à une autre barrière (même manœuvre) et suivre à G le chemin à la lisière du bois, qui après 400m, devient carrossable et passe sur **la digue d'un étang.**
8. Dans la petite clairière, voir le panneau explicatif sur **la Butte du Château**. Possibilité de s'y rendre et de revenir par le même chemin (à pied uniquement). Suivre la petite route à D. A 1km, au premier carrefour, prendre à G, passer près de la ferme de la Rue (**Les jardins de la Rue**, maraîchers), le chemin devient empierré (après La Rue, au premier carrefour, du calvaire, on peut aussi rejoindre le bourg de Bretoncelles par le chemin empierré à D via Arrondeau).
9. A 1km, au hameau de La Booz, prendre à G, direction **la Noue Marion : magnifique point de vue**. Puis suivre à D sur 800m le chemin qui devient herbu après la dernière maison.
10. Au **Centre Hippique de Montras**, prendre à D.
11. 500m plus loin, traverser la D620 pour prendre, en face la route qui va sur la Blosserie puis le Buisson. Puis, de nouveau la D620 à D et 100m plus loin encore à D vers les Aunais.
12. Dans le hameau, prendre le 1er chemin de terre à G qui, 300m plus loin, au Bas de Jonville, devient goudronné. Dans le hameau tourner 2 fois à G pour remonter à la route à 200m. Au Stop, traverser la route et prendre en face le chemin goudronné qui devient bientôt empierré entre résineux et feuillus.
13. Le chemin toujours évident sur 1,8km est généralement droit avec à mi-parcours un virage à D suivi bientôt d'un tourner à G. Plus loin, **passage très boueux et tourmenté** mais facile à repérer. Toujours suivre le double marquage VTT/balises **Jaunes** pour piétons.
14. Juste après une grande allée, franchir la barrière et suivre ensuite le marquage sur un sentier qui serpente en s'appuyant sur une allée rectiligne.
15. A environ 800m, on débouche sur une grande allée carrossable. Traverser en biais vers la D pour prendre le petit chemin qui la longe de l'autre côté et arrive à 150m à la barrière de sortie au lieu-dit Le Bois au Large. Prendre à G le chemin de terre qui devient goudronné à la prochaine maison. Continuer sur 1,1km.
16. Au carrefour en "T", prendre la route à G sur 150m, **hameau du Libérot**. Tout droit au premier carrefour.
17. Juste à la dernière maison, s'engager dans le chemin à D qui rentre dans les bois. Chemin évident, sur presque 1km.
18. A un "T", tourner à D et traverser une allée rectiligne. Peu après cette allée, prendre à G un chemin dans les taillis, qui mène à la D920. Traverser.

19. Environ 400m plus loin, prendre à D.
20. Au carrefour suivant, continuer tout droit jusqu'au hameau de l'Hôtel Grosset.
21. A la sortie du hameau, au poteau électrique, à G sur un chemin de terre qui débouche à 800m sur une petite route.
22. A D, franchir le pont et prendre aussitôt le chemin de terre à G.
23. Au STOP, traverser la D918, et 30m plus loin emprunter à D un long chemin herbu qui mène au bourg de Moutiers-au-Perche.
24. A l'approche du bourg, à un embranchement à 3 dents, veiller à rester sur le chemin de G qui mène droit à l'église.

Sur votre chemin...



Eglise Saint-Germain-d'Auxerre (A)

Le château de Voré - XVIIe (B)

Point de vue (C)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Quittant Rémalard où il a tout à sa disposition, (sauf un hôpital), le randonneur commence une journée loin des commodités. A mi-parcours il passera à proximité de Bretoncelles (gare SNCF), seul endroit avant l'étape du soir où il pourra éventuellement s'approvisionner. Il est donc conseillé de prévoir des provisions pour la journée. A Moutiers-au-Perche, boulanger, boucher-charcutier, hôtel restaurant.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking place du Général de Gaulle

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche
Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé
info.tourisme@parc-naturel-perche.fr
Tel : 02 33 25 70 10
<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme Coeur du Perche
22, rue Marcel Louvel, 61110 Rémalard-en-Perche

tourisme@coeurduperche.fr
Tel : 02 33 73 71 94
<http://tourisme.coeurduperche.com>

